



19^e Assemblée des Délégués ACVG

Procès-verbal

Samedi 14 mars 2020, 12h00, Blonay

GYMVAUD

Association Cantonale
Vaudoise de Gymnastique

1. OUVERTURE ET SALUTATIONS

Suite à l'annulation de la tenue officielle de l'Assemblée des délégués en raison du Coronavirus - COVID-19 - qui aurait dû avoir lieu à Ballaigues en présence de près de 400 personnes, le Président M. Cédric Bovey et le Vice-président administratif M. Alexandre Volet se retrouvent pour dépouiller les votes des sujets soumis aux sociétés.

En effet, en date du 9 mars, la Municipalité de Ballaigues ayant décidé de fermer ses infrastructures, le Comité cantonal (CC) a dû effectuer une réunion extraordinaire pour décider de la suite à donner à cette annonce.

Le mardi 10 mars le CC s'est retrouvé dans ses locaux au Mont-sur-Lausanne et a décidé la mise en place d'une solution alternative.

2. MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à l'annulation de l'AD un nouvel ordre du jour a été établi. Il se déclinera comme suit :

1. Ouverture et salutations
2. MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. Procédure de votation
4. Annonce des Droits de Vote
5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 9 mars 2019 à Yens
6. RAPPORT D'ACTIVITÉS
7. RAPPORTS FINANCIERS
 - 7.1 Présentation des comptes 2019
 - 7.2 Rapport de la Commission de gestion
 - 7.3 Approbation des comptes 2019
 - 7.4 Cotisation 2020
 - 7.5 Budget 2020
8. Elections complémentaire du Comité Cantonal (Législature 2019-2021)
9. Election complémentaire de la Commission de gestion (Législature 2019-2021)
10. Démissions – Admissions
11. Clôture

3. PROCEDURE DE VOTATION

Afin de ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'Association durant cette année, une procédure de vote via le site internet de l'ACVG a été établie. Les statuts de l'ACVG ne précisant pas si les membres doivent se trouver physiquement pour voter, le CC a pris l'initiative d'établir cette procédure de votation inédite.

Elle porte sur les points suivants :

- Procès-verbal de l'AD 2019
- Rapport d'activité 2019
- Comptes 2019
- Cotisations 2020
- Budget 2020

Chaque président a reçu en date du 12 mars 2020 une information concernant les votations (ci-dessous)

Chères sociétés,

Comme annoncé dans notre e-mail de mardi suite à l'annulation de l'AD2020, voici les informations concernant la procédure de votation des points statutaires qui doivent être validés.

Les rapports sont disponibles à l'adresse suivante : www.acvg.ch/votations

Suite à leur lecture, merci de voter dans le formulaire (7 questions) qui se trouve sur la même page. La page est générée sur nos serveurs privés.

Un vote par société est admis et sera multiplié par le nombre de droits attribués selon la méthode de calcul habituelle.

En cas de question le responsable des finances se tient à votre disposition par téléphone (079 630 95 82) avant la fin de la procédure de vote.

La procédure de vote est ouverte dès maintenant et ce jusqu'au samedi 14 mars 12:00. Une fois les votes dépouillés par le Président et le Vice-président administratif, un mail vous parviendra avec les résultats. Dans cet e-mail vous trouverez également un lien pour découvrir en avant-première la nouvelle identité visuelle de votre Association !

La procédure de vote est OBLIGATOIRE.

Aucune élection n'était prévue, le comité cantonal se représentant dans son intégralité et aucun poste n'étant vacant. La législature n'est pas à son terme.

Les informations pour la Fête Cantonale Vaudoise seront transmises lors de ces prochaines semaines et de manière plus précises le 19 mai prochain. Notez cette date dans votre agenda! Cette soirée sera mise sur pied en fonction de la situation sanitaire du moment (soit sous format vidéo, soit lors d'une séance conviviale).

Les informations administratives seront transmises via une prochaine newsletter

Les informations techniques seront communiquées par e-mail et sur les réseaux sociaux

Les mérites et honneurs seront remis ultérieurement

Les diplômes et les pin's de vétérans seront remis aux nouveaux vétérans lors de la RA du 8 octobre

Le montant des repas commandés et versé à l'organisateur sera rétrocédé par l'ACVG lors de l'envoi des cotisations annuelles.

Une nouvelle communication concernant les camps, cours et concours vous parviendra d'ici lundi, suite aux prises de position du Conseil Fédéral et du Canton.

En vous remerciant encore pour la lecture attentive des lignes qui précèdent et pour votre engagement en faveur de la gymnastique, je vous souhaite une bonne fin de semaine.

4. ANNONCE DES DROITS DE VOTE

| | |
|-----|---|
| 119 | sociétés convoquées |
| 2 | sociétés en congé (sans droit de vote) |
| 59 | Majorité absolue |
| 84 | sociétés ayant participé à la votation en ligne |
| 35 | sociétés n'ayant pas participé à la votation en ligne |

Le quorum statutaire est atteint, les décisions peuvent donc être valablement prises.

| | |
|-----|------------------|
| 196 | droits de vote |
| 99 | majorité absolue |
| 131 | majorité des 2/3 |

Ndr du 03.05.2020 : A la suite d'une erreur d'adresse, 5 sociétés n'avaient pas reçu les instructions de vote. Fin avril, elles ont été contactées et leurs votes ont pu être pris en considération.

5. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 9 MARS 2019 A YENS

Le Procès-Verbal de l'Assemblée des Délégués du 9 mars 2019 à Yens a été envoyé par courriel aux sociétés. Il a été mis à disposition des délégués une nouvelle fois pour la procédure décrite au point 3.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le secrétariat de l'ACVG est remercié pour la bonne tenue de ce procès-verbal

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Toutes les sociétés ont pu prendre connaissance du rapport d'activités 2019 publié sur notre site internet et lors de l'envoi par courrier électronique le 20 février 2020.

Hormis la partie financière, qui sera présentée au point 7 de l'ordre du jour, ce rapport est accepté à l'unanimité.

7. RAPPORTS FINANCIERS

7.1 Présentation des comptes 2019

Les comptes 2019 ont été présentés aux sociétés sous la forme d'un rapport, qui fait partie intégrante de ce procès-verbal. Ce rapport était à leur disposition au moment de la votation.

En résumer :

| <u>RECAPITULATIF</u> | Comptes 2019 | Budget 2019 |
|--------------------------------------|---------------------|--------------------|
| TOTAL des produits | 892'056 | 876'470 |
| TOTAL des charges | -829'046 | -913'420 |
| TOTAL des éléments hors exploitation | -51'068 | 40'300 |
| RESULTAT | 11'942 | 3'350 |

7.2 Rapport de la Commission de gestion

Le rapport de la dit Commission était à disposition des sociétés lors de la procédure de votation électronique. Ce rapport fait partie intégrante de ce procès-verbal.

La Commission de gestion propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au Comité cantonal.

7.3 Approbation des comptes 2019

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité

7.4 Cotisation 2020

Les cotisations 2020 ont été présentées aux sociétés sous la forme d'un rapport, qui fait partie intégrante de ce procès-verbal. Ce document était à leur disposition au moment de la votation.

En résumer :

| | 2020 |
|--|---------|
| Membre actif dès 17 ans (cat. 1 et 4) | 14.00 |
| Membre 35+ (cat. 2, 3, 5 et 6) | 10.00 |
| Membre honoraire travaillant (cat. 7) | 10.00 |
| Membre avec licences des associations spécialisées (Cat. 8 et 9) | 7.50 |
| Non gymnaste (Cat. 10 et 11) | Gratuit |
| Jeunesse 2 (jusqu'à et y compris 16ans) (Cat. 12 et 13) | 7.50 |
| Jeunesse 1 (parents-enfants et Infantile) (Cat. 14 et 15) | 7.50 |

| | 2020 | |
|---|---------|--------|
| Cotisations de base des sociétés membres (Cat. 1 à 9) | 1-100 | 200.00 |
| | 101-200 | 250.00 |
| | Dès 201 | 300.00 |

| | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|-------|
| Journal Gym (4 numéros/an) | | 10.00 |
| Abonnements de base par société | 5 abonnements | 50.00 |
| Quota obligatoire | 25% des membres adultes (Cat. 1 à 9) | |

Le montant des cotisations est accepté à 187 voix pour et 9 abstentions.

Pour information, voici les cotisations de la FSG et de la Caisse d'assurance de sport :

| | FSG | CAS |
|--|-------|------|
| Membre actif dès 17ans (cat. 1 et 4) | 45.00 | 3.00 |
| Membre 35+ (cat. 2, 3, 5 et 6) | 45.00 | 3.00 |
| Membre honoraire travaillant (cat. 7) | 45.00 | 3.00 |
| Membre avec licences des associations spécialisées (Cat. 8 et 9) | 17.00 | 3.00 |
| Non gymnaste (Cat. 10 et 11) | 0.00 | N/A |
| Jeunesse 2 (jusqu'à et y compris 16ans) (Cat. 12 et 13) | 13.50 | 2.50 |
| Jeunesse 1 (parents-enfants et Infantile) (Cat. 14 et 15) | 13.50 | 2.50 |

7.5 Budget 2020

Le budget 2020 a été présentée aux sociétés sous la forme d'un rapport, qui fait partie intégrante de ce procès-verbal. Ce document était à leur disposition au moment de la votation.

En résumer :

| <u>RECAPITULATIF</u> | Budget 2020 | Comptes 2019 |
|--------------------------------------|--------------------|---------------------|
| TOTAL des produits | 952'300 | 892'056 |
| TOTAL des charges | -1'048'000 | -829'046 |
| TOTAL des éléments hors exploitation | 99'400 | -51'068 |
| RESULTAT | 3'700 | 11'942 |

Le montant des cotisations est accepté à 188 voix pour et 8 abstentions.

8. ELECTIONS COMPLEMENTAIRE DU COMITE CANTONAL (LEGISLATURE 2019-2021)

Le Comité cantonal assure le bon fonctionnement de l'Association. Il en est l'organe exécutif et il en assure bénévolement la gestion administrative et technique. Ces membres sont nommés par l'Assemblée des Délégués pour la durée d'un mandat qui s'étend sur une législature de trois ans.

A ce jour, aucun membre du Comité cantonal ne désire remettre son mandat. Conformément aux statuts, le Comité poursuit son travail pour la législature 2019-2021.

Le Comité cantonal se compose de la manière suivante pour la suite de la législature 2019-2021 :

| | |
|-----------------------|---|
| Cédric Bovey | Président |
| Alexandre Volet | Division Finances Vice-président administratif |
| Aurélie Fänger | Division Gymnastique & danse Vice-présidente technique |
| Laurence Hautle | Division Administration générale |
| Léa Offenbroich | Division Marketing, communication et archives |
| Julien Crisinel | Division Agrès |
| Pierre-Yves Gilliéron | Division Athlétisme |
| Philippe Arn | Division Evénements |
| Manon Félix | Division Formation |
| Nicolas Conne | Division Sport élite |

9. ELECTION COMPLEMENTAIRE DE LA COMMISSION DE GESTION (LEGISLATURE 2019-2021)

A ce jour aucun membre de la Commission de gestion ne désire remettre son mandat. Conformément aux statuts, la commission de gestion poursuit son travail pour la législature 2019-2021.

La commission de gestion se compose comme suit

| | |
|------------------|-----------------------------|
| Nadine Lecci | Présidente de la commission |
| Sylvie Glayre | Membre |
| Aline Sandmeyer | Membre |
| Alain Tassel | Membre |
| Stéphane Savary | Suppléant |
| Christian Streit | Suppléant |

10. DEMISSIONS – ADMISSIONS

En 2019, aucune société n'a émis le souhait de se retirer de l'ACVG.

Toujours en 2019, nous avons reçu la demande de mise en congé de deux sociétés. Il s'agit de :

- FSG Gym Féminine Epalinges
- Union Montagnarde Leysin

La mise en congé est une mesure transitoire permettant à une société en difficulté de prendre le temps de se réorganiser afin de pleinement réintégrer notre association. Nous souhaitons à ces deux sociétés tout le meilleur et réitérons le fait que le comité cantonal se tient à disposition pour les aider tant au niveau administratif que technique. N'hésitez pas à faire appel à nous !

Finalement, nous avons eu la demande d'admission du Club Multisports Le Cercle à Pully. Le Comité cantonal vous propose de ratifier l'adhésion de cette société à notre association.

L'admission de cette société est acceptée à l'unanimité du Comité Cantonal.

Deux sociétés ont émis le souhait de fusionner. En effet, la FSG Amis-Gym Forel-Lavaux et la FSG Savigny ont décidé d'unir leur force. Leur nouvelle identité : FSG Amis-Gym Forel-Savigny. Le Comité Cantonal en a pris acte et souhaite bon vent à cette nouvelle union !

11. CLOTURE

M. Cédric Bovey remercie son équipe du Comité cantonal pour leur travail qu'ils délivrent tout au long de l'année.

Il les remercie particulièrement pour l'immense investissement de chacun suite aux contraintes créées sur l'Association par les dispositions mises en place par l'Etat pour faire face au Coronavirus qui sévit. A l'heure de la rédaction de ce rapport, le travail ne fait que commencer pour faire en sorte que cette situation ne pèjore le moins possible les résultats de notre Association. Le soutien de tous est nécessaire.

L'Assemblée des Délégués 2020 est levée à 13h00 et rendez-vous est donné pour la prochaine Assemblée des Délégués le 13 mars 2021 à Lucens.

Les prochaines Assemblées des Délégués auront lieu respectivement à :

- 2022 Cosonnay
- 2023 A définir
- 2024 La Vallée de Joux
- 2025 Cully.

Adopté le 14 mars 2020.

Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique



Cédric Bovey
Président ACVG



Alexandre Volet
Vice-président administratif

Annexes :

- AD 2020 – Rapport financiers



19^{ème} Assemblée des Délégués

7. Rapports financiers

7.1 Présentation des comptes 2019

A la lecture des pages 25 et 26 du rapport d'activité, vous avez pu constater que grâce aux efforts de tous, les finances de l'association se portent bien. 2019 est la première année où les différentes mesures entreprises depuis 2 ans ont eu un impact total sur les comptes. La bonne maîtrise des charges courantes couplée aux recherches de revenus complémentaires nous permet de voir l'avenir avec sérénité.

L'apport financier de la Fondation Fonds du Sport Vaudois reste très important avec plus de CHF 305'000.- pour 2019.

Les subsides en provenance de la FSG et de Jeunesse et Sport en lien avec nos centres de performance ont été au-delà de nos projections.

La diminution des finances d'inscriptions aux camps et formations s'explique par la non-organisation du camp Athlétisme en 2019. Quant aux cotisations payées par les membres de nos centres cantonaux de sports élite, l'augmentation de leur cotisation a pris un peu de retard.

Finalement en matière de sponsoring, nous n'avons pas réussi à atteindre nos objectifs. Mais les petits cailloux disséminés ces dernières années par Léa et son équipe vont permettre à quelques nouveaux sponsors de trouver le chemin qui les mènent à notre association. Plus de détail à ce sujet sont mentionnés dans de la présentation du budget ci-dessous.

Au niveau des charges, comme indiqué en introduction, elles sont maîtrisées. Seules les charges salariales sont plus importantes que le budget. Cet excès de dépense est compensé par une forte diminution de la rubrique « Indemnités, jeton de présence, déplacement ». En effet, il avait été prévu que certaines heures d'entraînements dispensées dans nos centres de sport élites le seraient par des entraîneurs non-salariés. Dans les faits, elles ont pu être données par nos entraîneurs salariés.

Pour ce qui est des frais d'administration, nous avons prévu un budget de CHF 20'000.- pour les frais d'étude en lien avec le Centre Cantonal Vaudois de Gymnastique. Cette dépense devra être différée sur 2020.

Concernant les frais informatiques, certains modules de compétition ont été terminés sur les premiers mois de 2020 et non fin 2019 comme initialement prévu. Nous avons donc eu moins de charges à ce niveau.

Finalement, certaines acquisitions de matériels prévues aux budgets n'ont finalement pas été réalisées.

Concernant les éléments « hors exploitation », nous avons utilisé CHF 17'100.- pour les différents développements de nos programmes informatiques. Grâce aux bons résultats, nous avons pu attribuer respectivement CHF 13'600.- et CHF 20'000.- à nos Fonds « Matériel Sport élite » et « Centre Cantonal Vaudois de Gymnastique ». Finalement, le Comité vous propose la création d'un nouveau Fonds pour un montant de CHF 20'000.-. Cette somme nous permettra de financer le renouvellement de l'équipement des membres de nos Divisions à la suite du changement de notre identité visuelle.

Ces différents éléments pris en considération laissent un bénéfice annuel après mouvement sur nos fonds de CHF 11'942.- qui viendra en augmentation du capital.

Concernant le bilan, l'augmentation des immobilisations s'explique par l'acquisition des nouveaux justaucorps pour nos équipes cantonales tant pour le sport de masse que pour le sport élite.

Pour la quatrième année consécutive, TOUTES les sociétés ont payé leur cotisation. Merci !

7.2 Rapport de la commission de gestion

Monsieur le Président,
 Mesdames et Messieurs les Invités,
 Mesdames et Messieurs les Délégués,
 Chers gymnastes,

Comme pour les exercices précédents, le contrôle des comptes de l'ACVG a été confié à des professionnels, à savoir la fiduciaire « Guédon Révision SA », à Lausanne

Dès lors, la Commission de gestion n'a pas réalisé un nouvel examen des pièces comptables. Elle s'est focalisée sur la gestion de l'association en discutant les raisons qui justifient des écarts importants entre les comptes 2019 et budget. La Commission de gestion a également revu et discuté le budget 2020.

En date du 4 février 2020, la fiduciaire « Guédon Révision SA » a remis au Comité cantonal son rapport relatif à l'examen succinct des Comptes annuels arrêté au 31 décembre 2019. Sur la base de son examen succinct, la fiduciaire n'a pas relevé de faits qui lui laissent penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts.

| | | |
|---|-----|----------|
| Pour l'exercice écoulé, | | |
| Le total des recettes s'élève à | CHF | 892'056 |
| celui des dépenses à | CHF | -829'046 |
| établissant un bénéfice d'exploitation de | CHF | 63'010 |

| | | |
|---|-----|---------|
| Toutefois à ce résultat il faut ajouter | | |
| les charges hors exploitation de | CHF | -51'068 |
| établissant un bénéfice pour l'exercice 2019 de | CHF | 11'942 |

Par conséquent, la fortune de l'ACVG au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

| | | |
|--------------------------------|-----|---------|
| Capital au 01.01.2019 | CHF | 205'179 |
| Résultat reporté de l'exercice | CHF | 11'942 |
| Capital au 31.12.2019 | CHF | 217'121 |

La Commission de gestion, composée de Mesdames Sylvie Glayre, Aline Sandmeyer, moi-même et Messieurs Alain Tassel, Christian Streit et Stéphane Savary, s'est réunie le mercredi 5 février 2020 au siège de l'Association, en présence de Monsieur Alexandre Volet, Responsable de la Division finances. Lors de cette séance, la Commission a pu poser différentes questions sur les comptes 2019. Les réponses formulées par Alexandre se sont avérées suffisantes et cohérentes.

La Commission de gestion se plaît à relever l'exactitude des comptes présentés et remercie le responsable de la Division Finances pour son énorme investissement. Il utilise une comptabilité analytique ce qui permet une lecture plus aisée. En plus, Alexandre a répondu à toutes nos questions et nous a donné des informations précises.

Sur la base du rapport de la fiduciaire et des différents éléments discutés avec le responsable de la Division Finances, la Commission de gestion demande à l'Assemblée des Délégués d'accepter les comptes du 1er janvier au 31 décembre 2019 tels que présentés.

Pour la Commission de Gestion
 Nadine Lecci, Présidente

7.3 Cotisations 2020

Si les membres passifs et non-travailleurs ne payaient déjà pas de cotisations au niveau cantonal depuis de nombreuses années, dès 2020, il en sera de même au niveau fédéral. Dès lors et pour ne pas vous dissuader de saisir tous vos membres passifs et non-travailleurs dans FSG-admin, nous vous proposons d'exclure les catégories 10 et 11 du calcul de nombre de membre déterminant pour le montant de la cotisation de base. Nous vous proposons également de supprimer ces deux catégories de membres dans le calcul du quota obligatoire d'abonnements à notre journal GYM.

Ainsi, à l'exception de ce qui précède, les cotisations cantonales restent inchangées pour 2020.

| | 2020 |
|--|-------------|
| Membre actif dès 17 ans (cat. 1 et 4) | 14.00 |
| Membre 35+ (cat. 2, 3, 5 et 6) | 10.00 |
| Membre honoraire travaillant (cat. 7) | 10.00 |
| Membre avec licences des associations spécialisées (Cat. 8 et 9) | 7.50 |
| Non gymnaste (Cat. 10 et 11) | Gratuit |
| Jeunesse 2 (jusqu'à et y compris 16ans) (Cat. 12 et 13) | 7.50 |
| Jeunesse 1 (parents-enfants et Infantile) (Cat. 14 et 15) | 7.50 |

| | 2020 | |
|--|-------------|--------|
| Cotisations de base des sociétés membres (Cat. 1 à 9) | 1-100 | 200.00 |
| | 101-200 | 250.00 |
| | Dès 201 | 300.00 |

| | | |
|-----------------------------------|---|-------|
| Journal Gym (4 numéros/an) | | 10.00 |
| Abonnements de base par société | 5 abonnements | 50.00 |
| Quota obligatoire | 25% des membres adultes (Cat. 1 à 9) | |

7.4 Budget 2020

En 2020, l'ACVG va mettre sur pied pas moins de 6 camps d'entraînements contre 3 en 2019. Pour ne pas marcher sur les platebandes de mes collègues, je n'en dirais pas plus à ce stade.

Nous prévoyons plus de CHF 50'000.- de recette de sponsoring, contre environ CHF 8'400 en 2019. Comme mentionné précédemment, les petits cailloux semés par Léa et son équipe ont permis à l'ACVG de conclure deux nouveaux partenariats. Le premier avec les Retraites Populaire et le second avec Kunzli Frères SA. Davantage de détails sur ces partenariats vous seront communiqués dans les semaines à venir.

Au chapitre des charges, l'augmentation des frais d'administration s'explique par CHF 30'000.- destiné à l'élaboration du business plan et des prochaines étapes en lien avec le Centre Cantonal Vaudois de gymnastique. Cette dépense sera financée par un prélèvement sur le fonds y relatif. Le reste de l'augmentation est en lien avec les changements en lien avec la nouvelle identité visuelle.

Pour les frais informatiques, il s'agit de la finalisation de nos différents modules d'inscription et de concours qui doivent tous être opérationnels en 2020 afin de les tester à l'échelle 1:1 en vue de la Fête Cantonale de 2021. A nouveau ces dépenses seront couvertes par l'utilisation du fonds dédié à ces dépenses.

Nos frais de matériel augmentent de manière significative pour 2020. En effet, le praticable installé au CMC depuis 2003 a besoin d'être remplacé. C'est une dépense de l'ordre de CHF 50'000.- qui sera financé par un prélèvement sur le Fond « Matériel Sport Elite ».

L'augmentation des frais de « Concours, formation et camp » est la conséquence de l'organisation des trois camps supplémentaires.

Si les recettes ne comprennent pas d'éléments exceptionnels, ce n'est pas le cas pour les dépenses prévues pour 2020. Mais grâce aux fonds constitués au fil des années, l'ACVG peut faire face à ces dépenses exceptionnelles.

Ainsi pour 2020, nous prévoyons de réaliser un bénéfice de CHF 3'700.- après utilisation des fonds affectés.